dlaa.archi
architecture patrimoine écologie

Modifications

Première édition

Indice	Date	Modifications
A	4 août 2023	Dossier de permis de construire - version provisoire
B	29 août 2023	Dossier de permis de construire - version provisoire
C	8 septembre 2023	Dossier de permis de construire - version provisoire
D	19 septembre 2023	Dossier de permis de construire

Maître d'ouvrage

CENTRALE SOLAIRE DE TRUCY-MAILLY

NEOEN

22 rue Bayard
75 008 PARIS

Opération

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL

ZONE 1
Lieu-dit Les Champs Froids
89 660 MAILLY-LE-CHATEAU

Dossier: DL-1304

Document

Dossier de demande de permis de construire

Indice	**D**
Numéro	/
Echelle	/
Date	19 septembre 2023
Destinataire(s)	
Auteur(s)	DLAA Architectes

doc. info. Vector Works

Maîtrise d'oeuvre

dlaa
gillet levy architectes
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

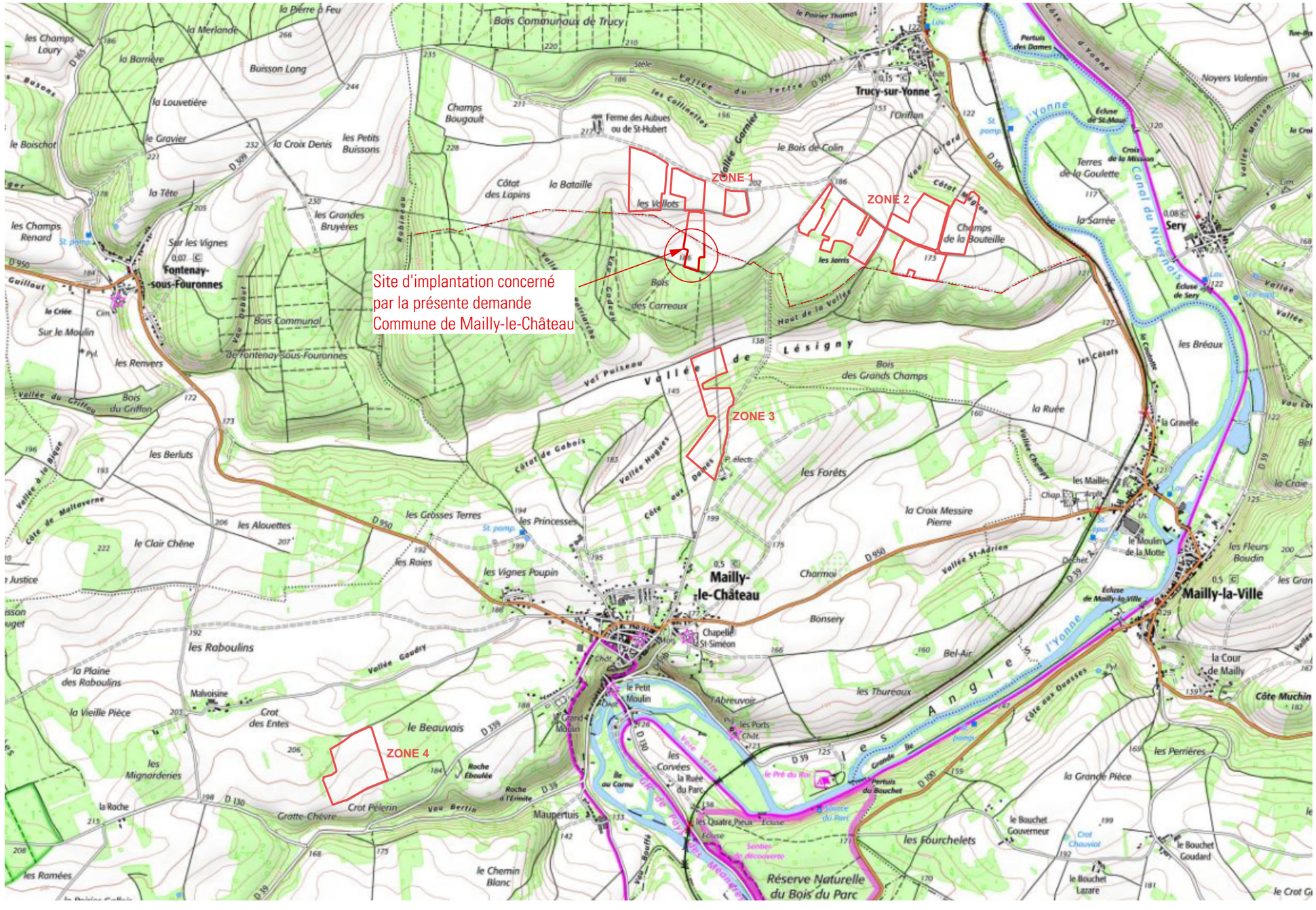


Liste des pièces du dossier

Documents		Echelle
Formulaire CERFA		
PC1-1	- Plan de situation	1/25 000ème
PC1-2	- Photo aérienne	1/10 000ème
PC2	- Plan masse projet : implantation	1/2000ème
PC3-1	- Coupes du terrain et des tables photovoltaïques	1/2000ème
PC3-2	- Coupe des tables	1/50ème
PC4	- Notice	-
PC5-1	- Poste de livraison	1/500ème,1/100ème
PC5-2	- Poste de transformation	1/500ème,1/100ème
PC5-3	- Poste de livraison avec transformateur	1/500ème,1/100ème
PC5-4	- Local de stockage, clôture, portails et citerne	1/500ème,1/100ème
PC6-1 à PC6-4	- Insertions paysagères	-
PC7 et PC8	- Photographies environnement proche et lointain	-

dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
dlaa gillet levy architectes
12 rue Dumont - 69004 Lyon - T. +33 (0)4 72 29 13 72
SARL D'ARCHITECTURE au capital de 30 490 euros
atelier@dlaa.archi - www.dlaa.archi
Siret 400 284 048 00032 APE 7111Z
Numéro de l'ordre des architectes S03014
TVA Intra FR 13 400 284 048

PLAN DE SITUATION (1/25 000ème)



dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

CENTRALE SOLAIRE DE TRUCY-MAILLY
Projet de centrale photovoltaïque au sol
Communes de TRUCY-SUR-YONNE et MAILLY-LE-CHATEAU
PC1-1 - PLAN DE SITUATION
Indice D du 19 septembre 2023
Ech : 1/25 000 ème
DL-1304

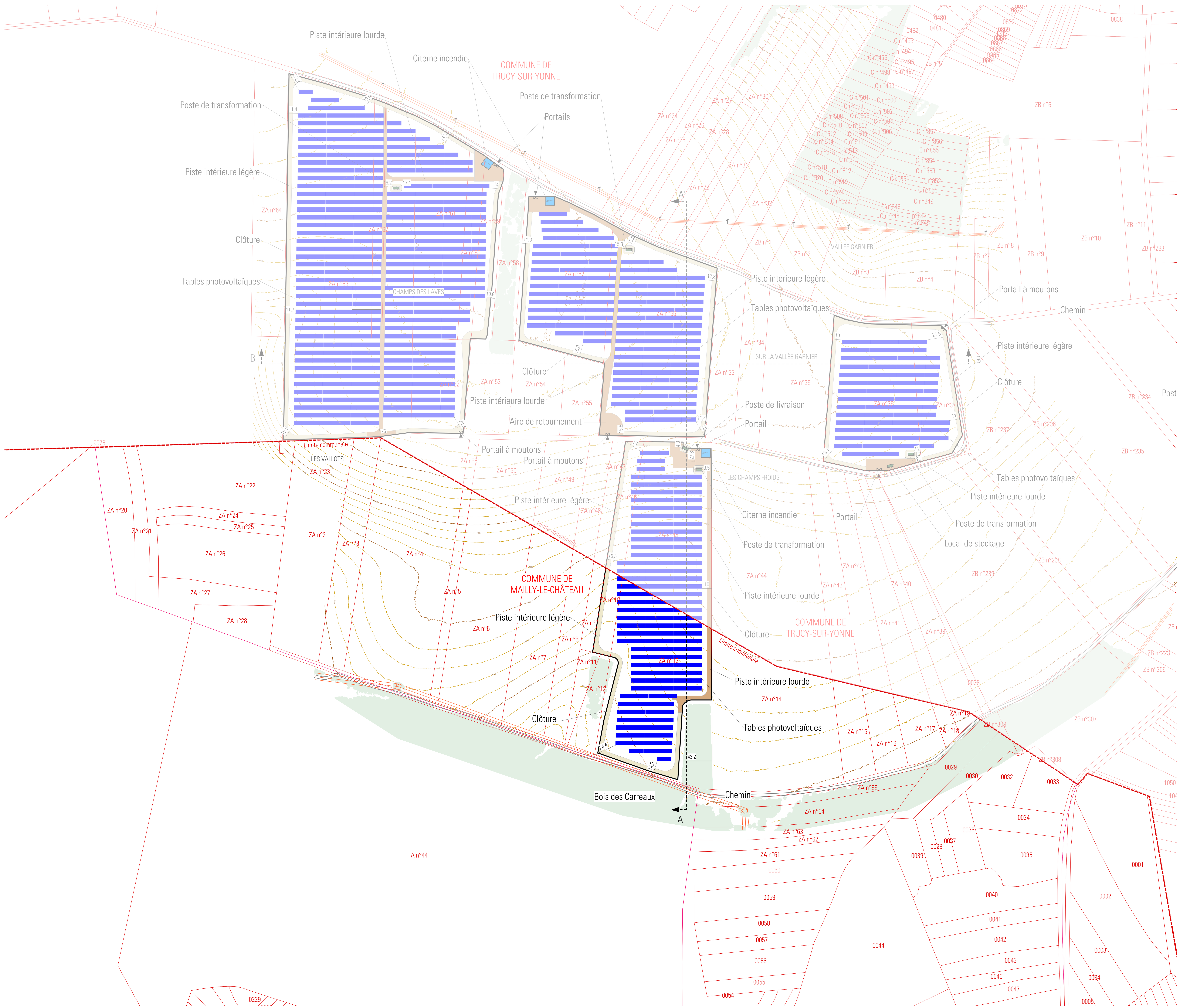
PHOTO AÉRIENNE (1/10 000ème)



0 50 100 150 200 500
METRES

dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

CENTRALE SOLAIRE DE TRUCY-MAILLY
Projet de centrale photovoltaïque au sol
Communes de TRUCY-SUR-YONNE et MAILLY-LE-CHATEAU
PC1-2 PHOTO AERIENNE
Indice D du 19 septembre 2023
Ech : 1/10 000 ème
DL-1304



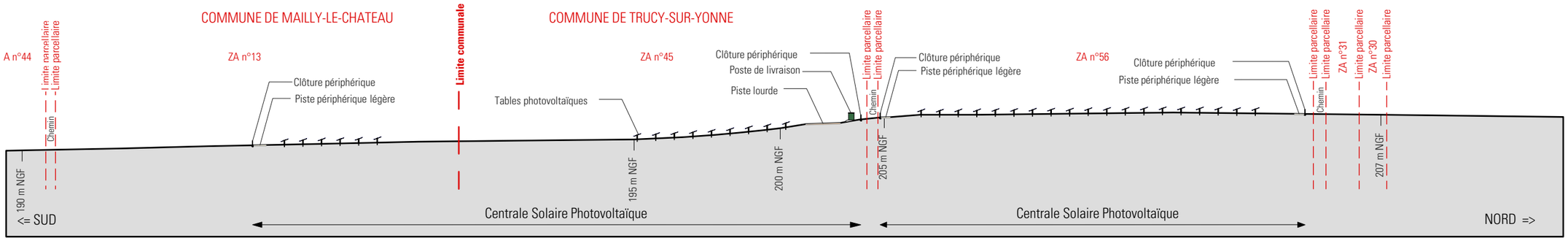
Légende	
	Limites parcellaires
	Limite communale
885.00	Courbes de niveau
	Poteau électrique et ligne Enedis
	Réseau gaz
	Bâti existant
	Clôture
	Accès au site
	Portails d'accès 5m
	Voirie lourde
	Piste périphérique légère
6,3 / 2,5	Poste de livraison
6,1 / 2,5	Postes de transformation
8,3 / 3	Poste de livraison avec transformateur
6,1 / 2,5	Local de stockage
	Table photovoltaïque
	Citerne incendie
	Zone boisée existante conservée
	Haie à planter

0 10 20 30 40 100
METRES

N O E S

dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

CENTRALE SOLAIRE DE TRUCY-MAILLY
Projet de centrale photovoltaïque au sol
Communes de TRUCY-SUR-YONNE et MAILLY-LE-CHATEAU
PC2 - Plan de masse projet implantation
Indice D du 19 septembre 2023
Ech : 1/2 000 ème
DL-1304

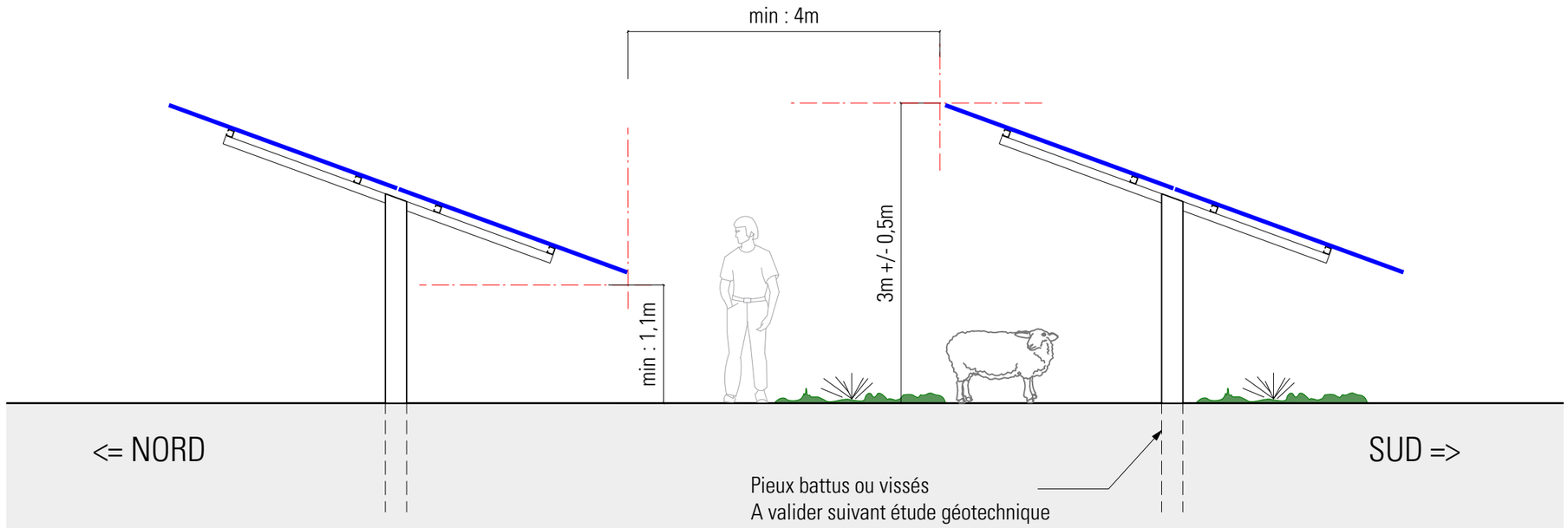


COUPE AA'
ECHELLE : 1/2000ème

0 10 20 30 40 100
METRES

dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

CENTRALE SOLAIRE DE TRUCY-MAILLY
Projet de centrale photovoltaïque au sol
Communes de TRUCY-SUR-YONNE et MAILLY-LE-CHATEAU
PC3-1 COUPES DU TERRAIN ET DES TABLES PHOTOVOLTAIQUES
Indice D du 19 septembre 2023
Ech : 1/50 ème
DL-1304



TABLES PHOTOVOLTAÏQUES - VUE DE COTÉ - Échelle 1/50ème

0 0,5 1 1,5 2
METRES

NOTA : Le choix définitif du type d'ancrage et de son dimensionnement sera confirmé par une étude géotechnique qui sera réalisée avant le début des travaux.

dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

CENTRALE SOLAIRE DE TRUCY-MAILLY
Projet de centrale photovoltaïque au sol
Communes de TRUCY-SUR-YONNE et MAILLY-LE-CHATEAU
PC3-2 COUPE DES TABLES
Indice D du 19 septembre 2023
Ech : 1/50 ème
DL-1304

Notice - PC4

Projet de centrale Photovoltaïque au sol

Localisation Contexte Foncier

Le dossier concerne l'implantation d'un projet photovoltaïque au sol, sur les communes de Trucy-sur-Yonne et de Mailly-le-Château, au sud du département de l'Yonne, en région Bourgogne-Franche-Comté, à environ 20 km d'Auxerre.

Le projet se trouve principalement en contexte agricole, sur les plateaux au sein desquels le lit de l'Yonne est encaissé. Le projet est réparti en 4 entités distinctes avec les entités 1 et 2 au nord, de l'ouest vers l'est, l'entité 3 au centre et l'entité 4 la plus au sud. L'entité 1 s'implante à la fois sur les communes de Trucy-sur-Yonne et Mailly-le-Château. L'entité 2 se trouve sur la commune de Trucy-sur-Yonne et les entités 3 et 4 intégralement sur celle de Mailly-le-Château.

La topographie du site est vallonnée, avec des altitudes variant entre 156 et 214 m NGF selon les zones. La zone 3 présente des pentes plus importantes, supérieures à 10% sur certains endroits.
La surface clôturée des 4 entités cumulées est d'environ 65,2 ha.

Le projet

Le projet consiste en l'implantation sur le terrain d'une centrale de production électrique par panneaux solaires photovoltaïques, l'intégralité de la production sera injectée sur le réseau public de distribution.
La centrale est constituée de modules photovoltaïques, de trois postes de livraison, d'un poste de livraison et de transformation, de treize postes de transformation et de quatre locaux d'exploitation.
Le projet met en œuvre des synergies entre activité d'élevage ovin et production d'énergie. La création d'un atelier ovin permettra la valorisation de la surface et une synergie agrivoltaïque. Le terrain restera enherbé excepté sur les voiries lourdes et permettra le pâturage des animaux dans des enclos délimités au sein de la centrale.

Les panneaux photovoltaïques seront supportés par des structures métalliques de type «fixe» (appelées tables), ancrées au sol avec des pieux de type monopieux. Les pieux ne constitueront pas de «barrage» hydraulique pour l'écoulement des eaux superficielles car les structures respecteront le principe de continuité des écoulements des eaux de ruissellement. Un espacement de 2 cm entre chaque module ainsi qu'un espacement d'environ 4 m entre chaque rangée de panneau permettront d'assurer le ruissellement.
Les tables sont disposées parallèlement les unes aux autres, suivant un axe Est-Ouest et sont suffisamment espacées pour limiter les ombrages portés. La hauteur maximale des tables au-dessus du sol est de 3m +/- 0,50m. Le bas de table sera à minima à 1,10 m du sol pour faciliter le passage des animaux.

Les quatre sites seront entièrement fermés par une clôture rigide d'une hauteur de 2m environ. Des ouvertures sont prévues à intervalle régulier pour permettre le passage de la petite faune.

La transformation du courant issu des panneaux s'effectuera à partir de postes de transformation. Leur hauteur n'excèdera pas 3,3m (hors remblai). La surface au sol de ces postes sera d'environ 15,75 m².
Trois postes de livraison seront également installés en limite du parc, proche de l'accès à la zone Sud. Ces bâtiments permettront l'injection de l'intégralité de la production dans le réseau public de distribution de l'électricité ENEDIS. La hauteur des postes de livraison ne dépassera pas 3,3m (hors remblai). Leur surface de plancher sera d'environ 15,75 m².
Le projet sera également équipé d'un poste de livraison et de transformation d'une emprise au sol d'environ 24,9 m², d'une hauteur maximale de 3,3 m, situé sur l'entité 4 du projet.

Quatre locaux d'exploitation, permettant le stockage de différents équipements, seront répartis sur les différentes zones. Il s'agira de containers verts d'une hauteur de 2,6m maximum. Leur surface de plancher sera d'environ 15,25m² chacun.

Huit citernes de 60 m3 seront réparties sur le site, et localisées proche des portails d'entrée. Elles seront accessibles au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Voiries et réseaux

L'accès au parc photovoltaïque se fait :
- Pour l'entité 1 à Trucy-sur-Yonne et Mailly-le-Château, depuis le chemin des Eaux-Bues et par un chemin d'exploitation qui devra être renforcé en matériaux naturels, pour résister au poids des camions de transport ;
- Pour l'entité 2 à Trucy-sur-Yonne, depuis le chemin de la Procession et depuis l'Ancienne Route d'Auxerre à Vézelay ;
- Pour l'entité 3 à Mailly-le-Château, depuis le chemin de Trucy ;
- Pour l'entité 4 à Mailly-le-Château, depuis la route de Malvoisine puis le chemin rural n°44 de la Roche, ou depuis la route D339 puis le chemin rural n°43 du Beauvais.

Les portails d'accès ont des largeurs de 5m.
Depuis ces portails, des voiries de type "lourde" c'est à dire renforcées pour résister au poids des camions de transport et des grues permettront l'accès aux différents locaux techniques et seront pourvues d'espaces de retournement en bout de piste. Elles auront une largeur de 4 m, et seront renforcées avec 20 à 50cm de grave concassée (selon la qualité du sol).
Les pistes périphériques intérieures faisant le tour de chacun des sites auront une largeur de 4m. Il s'agira de bandes de roulement nettoyées.

Le projet sera raccordé au réseau ENEDIS à partir du poste de livraison. Il sera également raccordé au réseau filaire de France-Telecom. Le projet de centrale en lui-même ne nécessite aucun autre type de raccordement : il n'y a aucun rejet d'eaux pluviales et d'eaux usées. Le réseau d'eau potable n'existe pas sur le site, il est prévu son acheminement depuis le réseau existant situé à proximité. En cas de difficulté pour obtenir un point d'alimentation en eau potable, il pourra être prévu la mise en place d'une citerne permettant ainsi d'alimenter en eau les ovins au sein de l'enceinte clôturée.

Matériaux

Modules : panneaux sombres bleutés. Structure métallique acier galvanisé teinte naturelle.
Clôtures : Clôture de type "clôture à mouton", poteaux bois et grillage noué en acier galvanisé
Poste de livraison : constitué d'un bloc de béton préfabriqué habillé de bardage bois, surélevé de 30 à 50cm
Poste de transformation : constitué d'un bloc de béton préfabriqué habillé de bardage bois, surélevé de 30 à 50cm
Local d'exploitation : container métallique habillé de bardage bois, surélevé de 30 à 50cm
Terrain : maintien d'une strate herbacée afin de permettre le pâturage ou la fauche mécanique de la centrale
Chemins et plate-formes : matériaux vernaculaires de roche concassée.

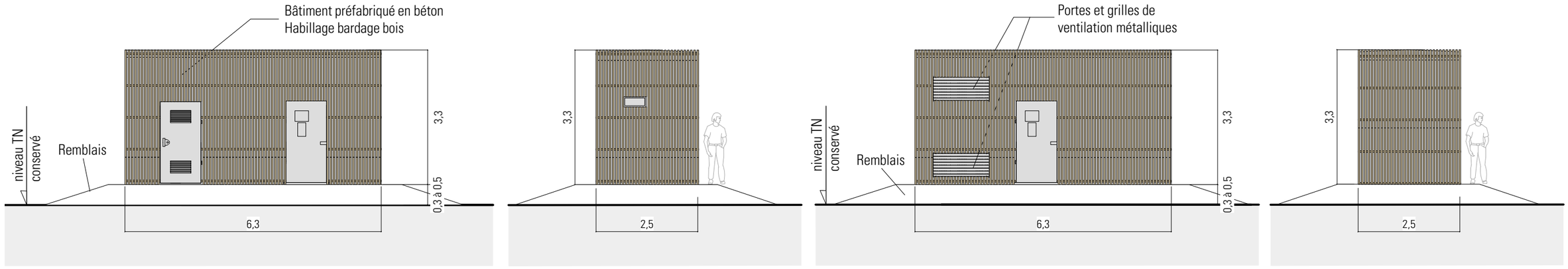
Mesures paysagères

Le projet prévoit la plantation de 196 mètres linéaires de haies mixtes (arbustes et arbres), situées au niveau des entités 2 et 4, en prolongement des boisements déjà présents. Ces haies permettent de limiter les vues depuis les sites à enjeux.

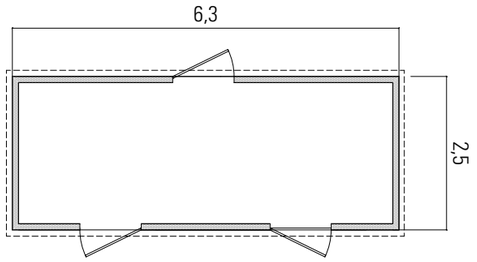
Démantèlement

La centrale est construite de manière que la remise en état initial du site soit parfaitement possible. L'ensemble des installations est démontable (panneaux et structures métalliques) et les fondations peu profondes seront facilement déterrées. Les locaux techniques (pour la conversion de l'énergie) et la clôture seront également retirés du site.

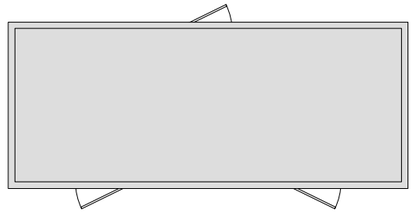
dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi



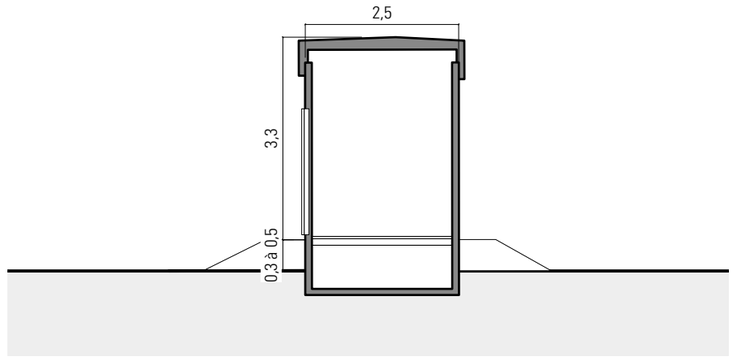
FAÇADES



PLAN



PLAN TOITURE

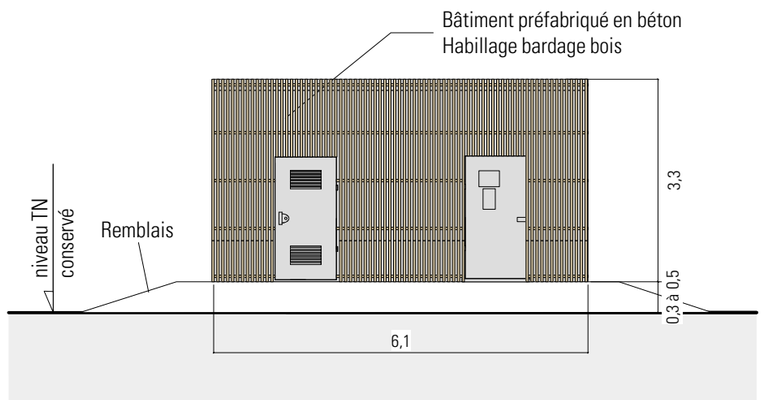


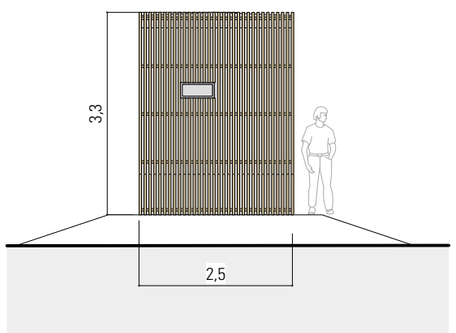
COUPE SUR POSTE - Ech : 1/100ème

0 0,5 1 1,5 2 5
METRES

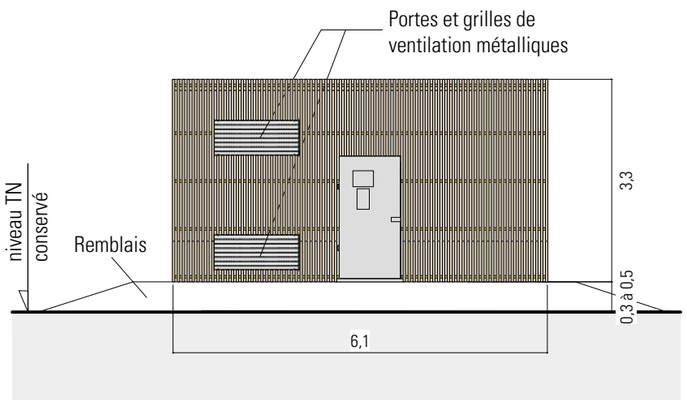
dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

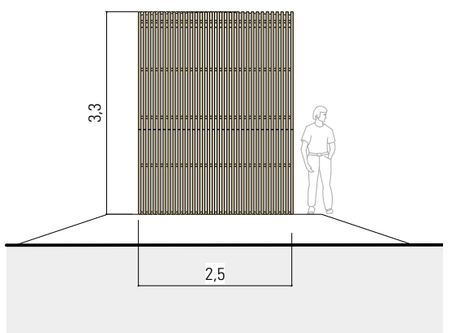
CENTRALE SOLAIRE DE TRUCY-MAILLY
Projet de centrale photovoltaïque au sol
Communes de TRUCY-SUR-YONNE et MAILLY-LE-CHATEAU
PC5-1 - POSTE DE LIVRAISON
Indice D du 19 septembre 2023
Ech : 1/100ème
DL-1304

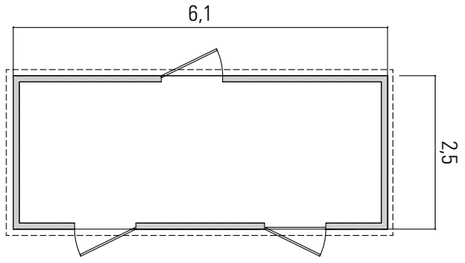




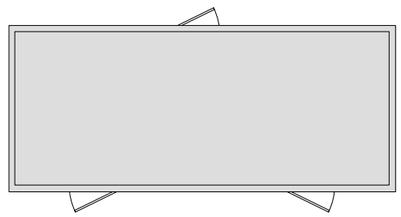
FAÇADES



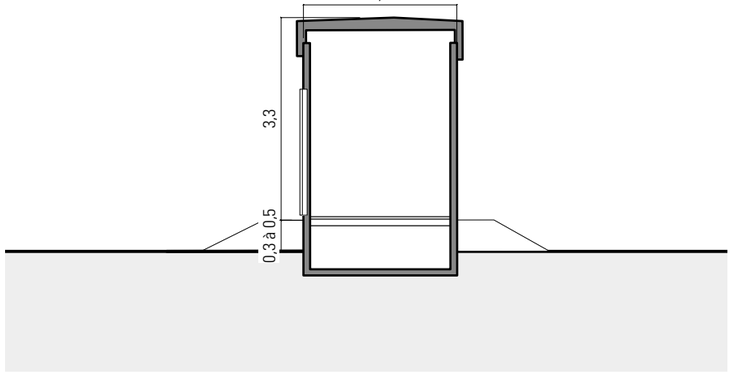




PLAN



PLAN TOITURE

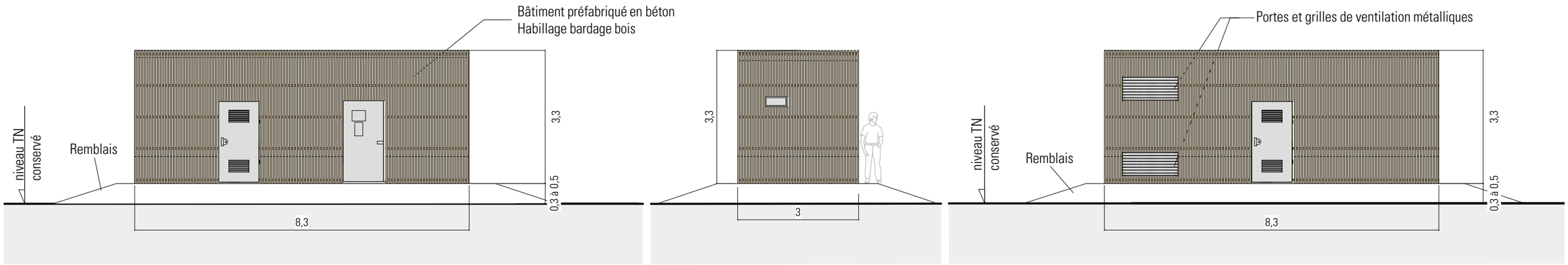


COUPE SUR POSTE - Ech : 1/100ème

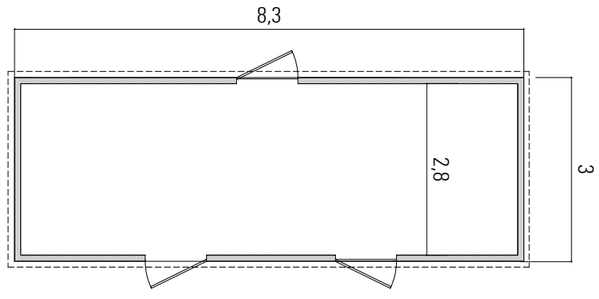
0 0,5 1 1,5 2 5
METRES

dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

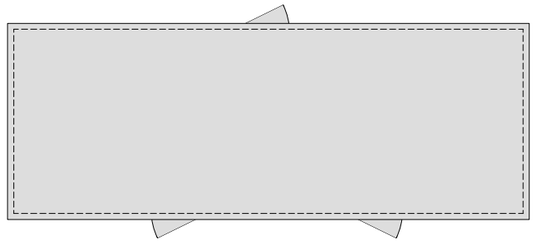
CENTRALE SOLAIRE DE TRUCY-MAILLY
Projet de centrale photovoltaïque au sol
Communes de TRUCY-SUR-YONNE et MAILLY-LE-CHATEAU
PC5-2 - POSTE DE TRANSFORMATION
Indice D du 19 septembre 2023
Ech : 1/100ème
DL-1304



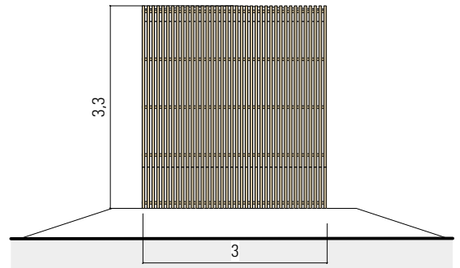
FAÇADES



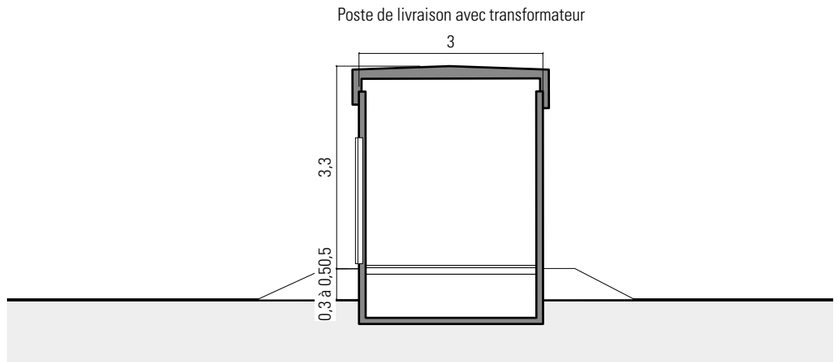
PLAN



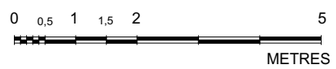
PLAN TOITURE



FAÇADE

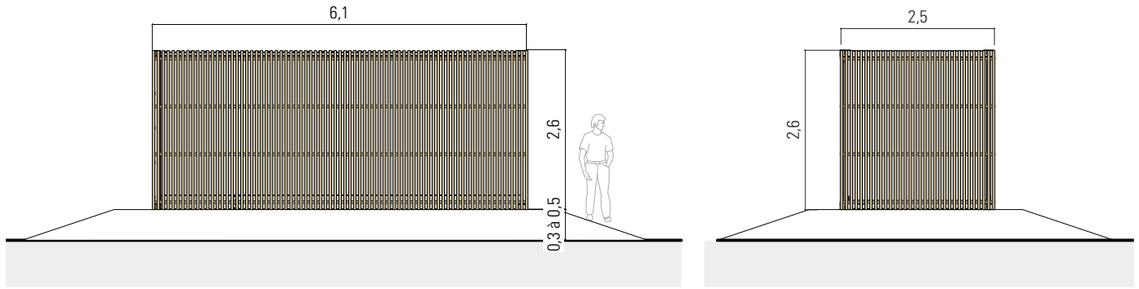


COUPE SUR POSTE - Ech : 1/100ème

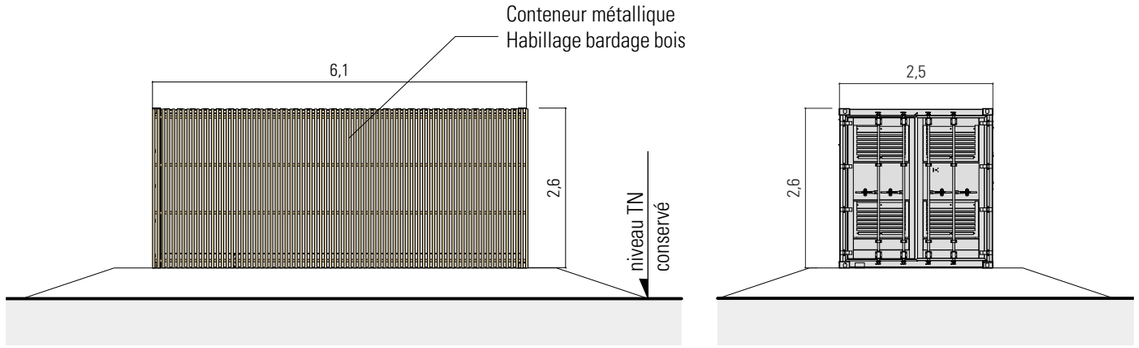


dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

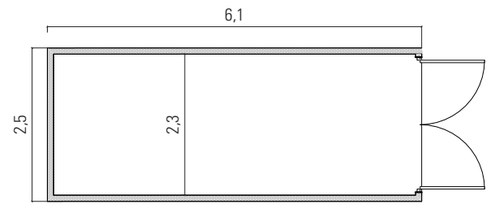
CENTRALE SOLAIRE DE TRUCY-MAILLY
Projet de centrale photovoltaïque au sol
Communes de TRUCY-SUR-YONNE et MAILLY-LE-CHATEAU
PC5-3 - POSTE DE LIVRAISON AVEC TRANSFORMATEUR
Indice D du 19 septembre 2023
Ech : 1/100ème
DL-1304



FACADES



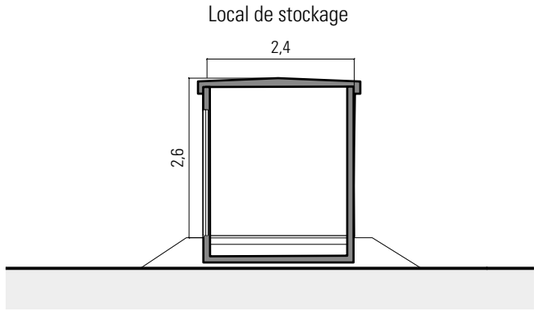
FACADES

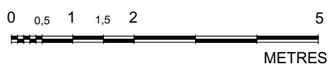


PLAN

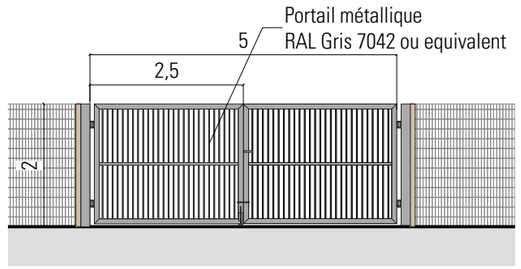


PLAN TOITURE

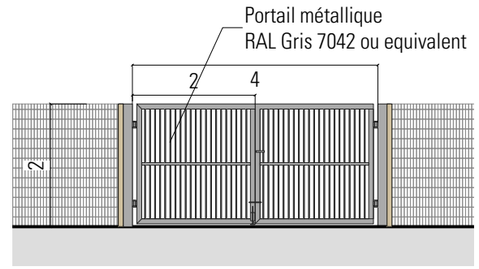




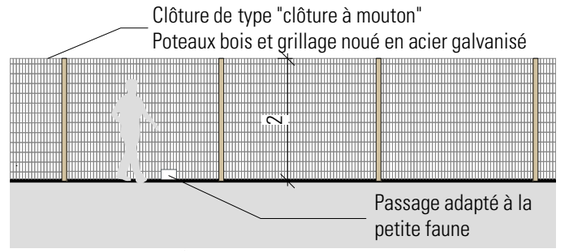
COUPE SUR LOCAL DE STOCKAGE - Ech : 1/100ème



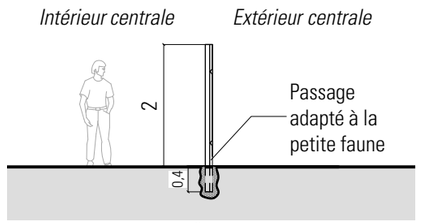
DÉTAIL DES PORTAILS



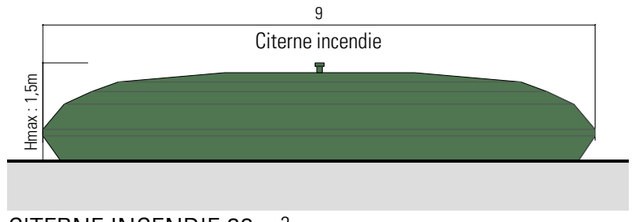
DÉTAIL DES PORTAILS A MOUTONS



DETAIL DES CLÔTURES



COUPE DE LA CLÔTURE



CITERNE INCENDIE 60 m^3

dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

CENTRALE SOLAIRE DE TRUCY-MAILLY
Projet de centrale photovoltaïque au sol
Communes de TRUCY-SUR-YONNE et MAILLY-LE-CHATEAU
PC5-4 - LOCAL DE STOCKAGE, CLOTURE, PORTAILS ET CITERNE
Indice D du 19 septembre 2023
Ech : 1/100ème
DL-1304

INSERTIONS PAYSAGÈRES

LOCALISATION DES VUES





VUE 1 - Vue existante



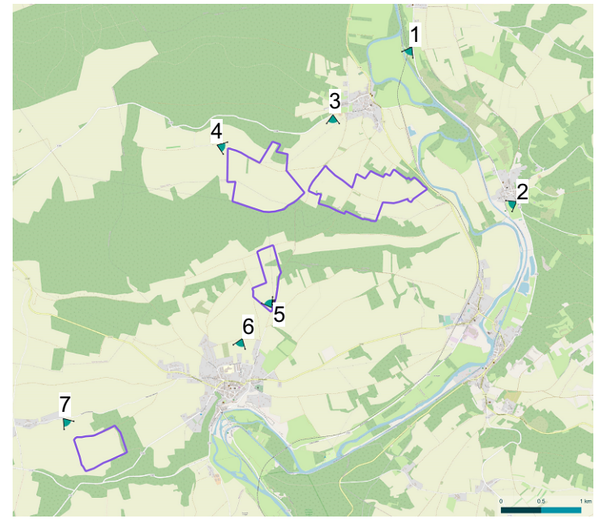
VUE 1 - Vue projetée

dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

CENTRALE SOLAIRE DE TRUCY-MAILLY
Projet de centrale photovoltaïque au sol
Communes de TRUCY-SUR-YONNE et MAILLY-LE-CHATEAU
PC6-1 - INSERTIONS PAYSAGÈRES
Indice D du 19 septembre 2023
Ech : -
DL-1304

INSERTIONS PAYSAGÈRES

LOCALISATION DES VUES





VUE 4 - Vue existante



VUE 4 - Vue projetée

dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

CENTRALE SOLAIRE DE TRUCY-MAILLY
Projet de centrale photovoltaïque au sol
Communes de TRUCY-SUR-YONNE et MAILLY-LE-CHATEAU

PC6-2 - INSERTIONS PAYSAGÈRES

Indice D du 19 septembre 2023
Ech : -
DL-1304

INSERTIONS PAYSAGÈRES

LOCALISATION DES VUES





VUE 5 - Vue existante



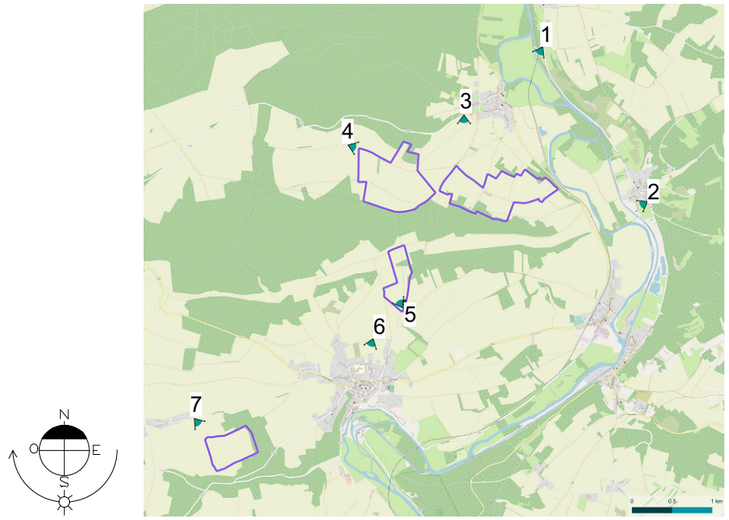
VUE 5 - Vue projetée

dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

CENTRALE SOLAIRE DE TRUCY-MAILLY
Projet de centrale photovoltaïque au sol
Communes de TRUCY-SUR-YONNE et MAILLY-LE-CHATEAU
PC6-3 INSERTIONS PAYSAGERES
Indice D du 19 septembre 2023
Ech : -
DL-1304

INSERTIONS PAYSAGÈRES

LOCALISATION DES VUES





VUE 7 - Vue existante



VUE 7 - Vue projetée

dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

CENTRALE SOLAIRE DE TRUCY-MAILLY
Projet de centrale photovoltaïque au sol
Communes de TRUCY-SUR-YONNE et MAILLY-LE-CHATEAU
PC6-4 INSERTIONS PAYSAGERES
Indice D du 19 septembre 2023
Ech : -
DL-1304

VUES ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN



VUE 2 - Vue existante

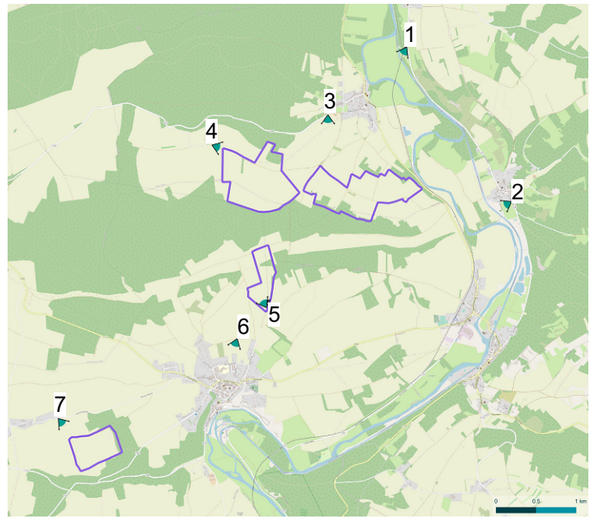


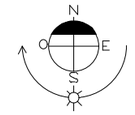
VUE 3 - Vue existante



VUE 6 - Vue existante

LOCALISATION DES VUES





dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

CENTRALE SOLAIRE DE TRUCY-MAILLY
Projet de centrale photovoltaïque au sol
Communes de TRUCY-SUR-YONNE et MAILLY-LE-CHATEAU
PC7 et PC8 - ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN
Indice D du 19 septembre 2023
Ech : -
DL-1304